

Lancé depuis le mois de janvier 2008, le site portail <http://www.gouv.ml> est un outil de communication efficace entre les différentes structures interconnectées. Il va accéléré la prise de décisions, réduire les charges de fonctionnement des services. Pour le moment, seuls sont mis en réseau la Primature, le secrétariat général de la présidence, celui du gouvernement, ainsi que les départements ministériels et 6 capitales régionales (Kayes, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao).

Entièrement sécurisé, le portail permet aux usagers de profiter des facilités d'un espace collaboratif. C'est-à-dire la possibilité d'échanges de messages entre les différents services interconnectés. Le réseau offre aussi la possibilité de créer un espace de travail grâce à l'échange de messages instantanés. Il est ainsi possible de tenir une réunion dont les participants installés dans leurs bureaux aux quatre coins de la ville voire du pays, peuvent donner leurs avis sur un document. Le document est partagé entre les participants à la réunion. Et ceux-ci ont même la possibilité d'y apporter des modifications.

L'espace application Finance (PRED) est une autre fonctionnalité du réseau. Il s'agit de l'interconnexion des différentes Directions administratives et financières des départements ministériels. L'échange de documents comptables et administratifs permet aux financiers d'envoyer leurs avant-budgés à l'hôtel des finances. "Finis les ressaisis et les erreurs qui en découlent", pour les financiers de la république.

Le coût des trois premières phases du projet d'Intranet de l'administration se chiffre à 8,1 milliards de Fcfa dont 2,9 milliards ont déjà été mobilisés.

La ministre de la Communication et des Nouvelles Technologies Mme Diarra Mariam Flantié Diallo a jugé que l'Intranet représentait un grand pas dans le processus de création d'une administration numérique, capable de gérer les données, d'échanger rapidement les informations et dont les capacités sont renforcées en matière d'efficacité et de proximité avec les administrés. "Ce portail permettra à notre administration de remplir une des ses premières fonctions, celle qui consiste à rationaliser son fonctionnement, à augmenter son efficacité, à fluidifier les relations entre les démembrements de l'État, enfin à l'approcher davantage du citoyen", expliquait la ministre.

Cet outil formidable qui aide l'administration à entrer de plain-pied dans l'ère du numérique, ne sera pleinement fonctionnel que si ses utilisateurs ont la capacité de l'utiliser correctement. D'où le développement, par l'Agetic, d'un vaste programme de formation des agents de l'administration à l'utilisation de l'outil informatique.

Lire la suite ici: [portail collaboratif du gouvernement](#)